

Imprimer la page

Date d'édition :
26/10/2021

Données issues de la base en cours de saisie. test2

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE **FR7200790**
APPELLATION DU SITE **Le Saison (cours d'eau)**

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR7200790

1.3 Appellation du site

Le Saison (cours d'eau)

1.4 Date de la première compilation

30/11/1994

1.5 Date d'actualisation

24/02/2021

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
Adresse :	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	30/04/2002
pSIC : Dernière évolution :	30/04/2002
SIC : Première publication au JO UE :	07/12/2004

Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	07/12/2004
ZSC : Premier arrêté :	20/11/2014
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	20/11/2014
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029917379

Explication(s) :

Mise à jour du FSD suite à validation du Docob et reconsultation des collectivités qui s'est achevée en mars 2021.

2. LOCALISATION DU SITE**2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]**[Retour haut](#)

Longitude :-0.8953° **Latitude** :43.2387°

2.2 Superficie

3866 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR61	72	Aquitaine

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
64	Pyrénées-Atlantiques	100

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
64012	AINHARP	Oui
64015	ALCAY-ALCABEHETY-SUNHARETTE	Oui
64017	ALOS-SIBAS-ABENSE	Oui
64036	ARBOUET-SUSSAUTE	Oui
64040	ARETTE	Oui
64049	AROUÉ-ITHOROTS-OLHAIBY	Oui
64050	ARRAST-LARREBIEU	Oui
64081	AUSSURUCQ	Oui
64083	AUTEVIELLE-SAINT-MARTIN-BIDEREN	Oui
64115	BERROGAIN-LARUNS	Oui
64162	CAMOU-CIHIGUE	Oui
64186	CHARRE	Oui
64187	CHARRITTE-DE-BAS	Oui
64188	CHERAUTE	Oui
64202	DOMEZAIN-BERRAUTE	Oui
64214	ESPES-UNDUREIN	Oui
64215	ESPIUTE	Oui
64221	ETCHARRY	Oui
64222	ETCHEBAR	Oui
64231	GARINDEIN	Oui

64242	GESTAS	Oui
64247	GOTEIN-LIBARRENX	Oui
64258	HAUX	Oui
64268	IDAUX-MENDY	Oui
64298	LACARRY-ARHAN-CHARRITTE-DE-HAUT	Oui
64303	LAGUINGE-RESTOUE	Oui
64316	LARRAU	Oui
64340	LICHANS-SUNHAR	Oui
64341	LICHOS	Oui
64342	LICQ-ATHEREY	Oui
64345	LOHITZUN-OYHERCQ	Oui
64371	MAULEON-LICHARRE	Oui
64378	MENDITTE	Oui
64391	MONCAYOLLE-LARRORY-MENDIBIEU	Oui
64404	MONTORY	Oui
64411	MUSCULDY	Oui
64412	NABAS	Oui
64424	ORDIARP	Oui
64432	OSSAS-SUHARE	Oui
64435	OSSERAIN-RIVAREYTE	Oui
64466	RIVEHAUTE	Oui
64475	SAINTE-ENGRACE	Oui
64480	SAINT-GLADIE-ARRIVE-MUNEIN	Oui
64509	SAUGUIS-SAINT-ETIENNE	Oui
64531	TABAILLE-USQUAIN	Oui
64533	TARDETS-SORHOLUS	Oui
64537	TROIS-VILLES	Oui
64559	VIODOS-ABENSE-DE-BAS	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (28.55%)

Atlantique (71.45%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

[Retour haut](#)

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>			0.08		G	C	C	C	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>			0.01		G	C	C	B	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion</i>			0.33		M	C	C	C	C

ou de l'Hydrocharition									
3160 Lacs et mares dystrophes naturels	X	22		P	C	C	A	C	
3240 Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>		3.94		G	A	C	B	B	
3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculus fluitans</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i>		2.03		M	B	C	A	B	
3270 Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri p.p.</i> et du <i>Bidentium p.p.</i>		0.54		G	C	C	B	C	
4030 Landes sèches européennes		2.84		M	C	C	C	C	
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		6.23		M	B	C	A	B	
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)		20.31		G	C	C	C	C	
7220 Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)	X	0.02		M	B	C	B	B	
7230 Tourbières basses alcalines		0		P	D				
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X	84.9		G	A	C	B	B	
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X	1.2		M	C	C	B	B	

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce	Population présente sur le site	Évaluation du site
--------	---------------------------------	--------------------

Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D		A B C		
						Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	Lutra lutra			p			i	P	DD	C	B	C	C	
F	5318	Cottus aturi			p			i	P	DD	C	B	C	C	
I	1044	Coenagrion mercuriale			p			i	P	DD	D				
I	1092	Austropotamobius pallipes			p			i	P	DD	C	B	C	B	
F	1095	Petromyzon marinus			r			i	P	P	B	A	C	B	
F	1096	Lampetra planeri			p			i	P	P	C	B	C	C	
F	1102	Alosa alosa			r			i	P	P	B	C	C	B	
F	1103	Alosa fallax			r			i	P	P	B	C	C	C	
F	1106	Salmo salar			r			i	P	P	B	B	C	A	
F	1163	Cottus gobio		X	p			i	P		C	B	C	B	
M	1301	Galemys pyrenaicus			p			i	P	DD	C	B	C	B	

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation										
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories							
					Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D	E		

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;
D:
 autres raisons;
E:
 liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10.3%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	0.58%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	24.77%
N15 : Autres terres arables	1.07%
N16 : Forêts caducifoliées	15.07%
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2.18%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	12.3%
N27 : Agriculture (en général)	33.73%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Cours d'eau de très bonne qualité sur substrat calcaires et flysh.

Comme la plupart des gaves pyrénéens du département, le réseau hydrographique du Saison a la particularité de posséder plusieurs styles fluviaux successifs : torrents de montagnes dans les secteurs de têtes de bassin, styles en tresse sur le piémont (secteur de Tardets et d'Idaux-Mendy), et un chenal unique méandrique dans sa partie basse.

Activités agricoles : l'élevage par l'abreuvement du bétail peut détruire les berges (potentiellement, les gites des Desman (les catiches des loutres) donc des points d'abreuvement sont progressivement mis en place pour le bétail. Les cultures peuvent également impacter la qualité et le volume des eaux superficielles.

Espèces exotiques envahissantes : présence d'une population d'écrevisses à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*), espèce d'intérêt communautaire identifiée sur le site et qu'il convient de maintenir et de protéger contre l'écrevisse du Pacifique (*Pacifastacus leniusculus*). Cette espèce exotique envahissante, robuste et agressive, est aussi vectrice de l'aphanomyose (peste des écrevisses), létale pour les écrevisses à pattes blanches. L'élimination de l'espèce exotique se fait par piégeage (manuel et à l'aide de nasse) et doit être renouvelée pendant plusieurs années pour aboutir à une éradication complète.

4.2 Qualité et importance

Sur la partie amont, le Saison montagnard est une zone de canyons aux pentes rocheuses et boisées, caractérisée par des torrents montagnards et des formations végétales spécifiques de types mousses aquatiques. Elle abrite par ailleurs une espèce patrimoniale endémique, le Desman des Pyrénées en régression sur le site ainsi qu'à l'échelle communautaire.

Le Saison médian se situe entre Laguange-Restoue et Gotein-Libarrenx. Le fond de vallée s'évase progressivement et les prairies naturelles et landes sont dominantes. Les berges subissent des processus érosifs importants.

C'est également une zone de forte mobilité du cours d'eau où l'on retrouve des habitats naturels diversifiés. Sur le plan faunistique, outre le Chabot de l'Adour présent sur tout le bassin versant, on retrouve des espèces à fort intérêt patrimonial comme le Saumon Atlantique.

L'Écrevisse à pattes blanches est essentiellement présente sur les têtes de bassins des affluents.

Sur la partie aval, après le secteur plus encaissé de Mauléon-Licharre, une large plaine alluviale est occupée majoritairement par des cultures et des prairies, mais

également par des zones boisées essentiellement en bordure de cours d'eau (ripisylve).

On y trouve des espèces de poissons migrateurs amphihalins comme la Grande Alose, l'Alose feinte ou encore la Lamproie marine.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		O
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
H	J02.15	Autres changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
H	J03.02	Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)		B
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	F03.01	Chasse		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	M01.01	Changements de température		B

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

[Retour haut](#)

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

[Retour haut](#)

Organisation : Syndicat mixte des Gaves d'Oloron, de Mauléon et de leurs affluents

Adresse : 7 rue de la Station
64130 MAULEON-LICHARRE

Courriel : g.minvielle.sigom@orange.fr

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : FR7200790_DOCOB Lien : https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/_Patrimoine_NA/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/ZONAGES_NATURE/N2000/ZSC/FR7200790_DOCOB.zip
<input type="checkbox"/>	Non, mais un plan de gestion est en préparation.	
<input type="checkbox"/>	Non	

6.3 Mesures de conservation

7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails :

[Retour haut](#)